

ACTION URGENTE

SOUDAN. UN JEUNE MILITANT RISQUE LA TORTURE

Ussamah Mohammed, jeune militant soudanais qui a critiqué le gouvernement dans une vidéo diffusée sur la chaîne de télévision Al Jazeera, est détenu au secret depuis le 22 juin à Khartoum, la capitale. Il risque de subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements.

Le 22 juin, **Ussamah Mohammed** s'est rendu avec un ami dans le quartier de Burri, à Khartoum, où des manifestations avaient eu lieu peu de temps avant. Au moyen de leurs smartphones, ils ont photographié les arrestations auxquelles procédaient des agents de la Sûreté nationale et ont commenté sur Twitter la forte présence des forces de sécurité dans le quartier à la veille d'une journée de manifestations. Ces deux hommes ont été arrêtés peu après 11 h 30 par des agents en civil et emmenés à bord de deux pickups. Ussamah Mohammed est toujours détenu alors que son ami a été relâché au bout de sept heures. Sa famille a été informée par un agent du Service national de la sûreté et du renseignement qu'il se trouvait à la prison de Kober, dans la section réservée aux prisonniers politiques. Ussamah Mohammed n'a pas pu consulter d'avocat ni comparaître devant un tribunal. Il risque d'être victime de torture et d'autres mauvais traitements. Il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

Ussamah Mohammed, 32 ans, est un développeur de site Internet originaire d'Omdurman. Le jour de son arrestation, il avait enregistré et diffusé une vidéo sur YouTube, reprise sur le site Internet en langue anglaise d'Al Jazeera, dans laquelle il annonçait qu'il participerait aux manifestations prévues le 30 juin.

Ussamah Mohammed est diplômé de la faculté de mathématiques de l'université de Khartoum et habite cette ville.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités de libérer immédiatement et sans condition Ussamah Mohammed ;
- priez-les instamment de faire en sorte que cet homme ne soit ni torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements, et qu'il puisse régulièrement entrer en contact avec ses proches et consulter l'avocat de son choix ;
- engagez-les à cesser de harceler les journalistes et les militants pacifiques, et à honorer leur engagement à respecter la liberté d'expression, consacrée par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Soudan est partie.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 22 AOÛT 2012 :

Ministre de l'Intérieur
Ibrahim Mohamed Hamed
Ministry of Interior
PO Box 873
Khartoum, Soudan
Courriel : mut@isoc.sd
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Ministre de la Justice
Mohammed Bushara Dousa
Ministry of Justice,
PO Box 302
Al Nil Avenue, Khartoum, Soudan
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Copies à :
Président de la République
HE Omar Hassan Ahmad al-Bashir
Office of the President
People's Palace
PO Box 281
Khartoum, Soudan
Courriel : info@sudan.gov.sd
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays (adresse(s) à compléter) :
Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SOUDAN. UN JEUNE MILITANT RISQUE LA TORTURE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis janvier 2011, le Soudan est le théâtre de fréquentes manifestations inspirées des mouvements de protestation qui ont vu le jour au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Elles appellent au changement politique et à l'amélioration des conditions socioéconomiques. Les autorités réagissent en harcelant, en arrêtant et en maltraitant des manifestants pacifiques.

Depuis le début des dernières manifestations en date, le 16 juin 2012, des dizaines de militants, de blogueurs et de journalistes ont été interpellés et placés en détention par les autorités, qui tentent ainsi d'étouffer la dissidence et de compromettre la couverture médiatique des événements. Cela constitue pourtant une violation des libertés d'expression et de réunion pacifique.

Le mouvement de protestation, né dans les universités de Khartoum et des villes voisines d'Omdurman et de Khartoum-Nord, s'est étendu aux quartiers résidentiels de la capitale et de villes de province comme Atbara, Dongola, El Obeid et Port-Soudan.

Amnesty International a recueilli des informations sur de nombreux cas de manifestants torturés ou soumis à d'autres mauvais traitements par le Service national de la sûreté et du renseignement, en particulier depuis que le récent mouvement de protestation a débuté, mi-juin 2012. Des détenus ont ainsi été battus à coups de poing, de tuyaux d'arrosage, de conduites en plastique, de bâtons et de barres métalliques. Certains ont également été insultés, privés de sommeil et forcés à rester debout ou assis de longues heures en plein soleil, par une chaleur écrasante.

Nom : Ussamah Mohammed

Genre : homme

AU 203/12, AFR 54/032/2012, 11 juillet 2012